



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 MARS 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 mars 2010

CONVENTION ENTRE LA VILLE DE NIORT ET
LE CAMJI - AVENANT N° 6 - ACOMPTE

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
15 mars 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO

Secrétaire de séance : M. Nicolas MARJAULT

Excusés avant donné pouvoir :

- Josiane METAYER donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Aurélien MANSART donne pouvoir à Geneviève GAILLARD

Excusés :

Conseillers :

Mme Françoise BILLY - Mme Maryvonne ARDOUIN

SERVICE CULTUREL

**CONVENTION ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LE CAMJI -
AVENANT N°6 - ACOMPTE**

Monsieur Nicolas MARJAULT Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de sa politique d'action culturelle, la Ville de Niort a signé, en novembre 2007, une convention avec l'association CAMJI pour la mise en œuvre par cette association du contrat d'objectifs 2007-2010.

Pour assurer l'ensemble de ses missions en 2010, une subvention d'un montant de 360 530 € sera proposée au vote du Conseil municipal du 29 mars 2010. Un premier acompte d'un montant de 120 177 € a été attribué en janvier de cette année suite au vote du Conseil municipal du 7 décembre 2009.

Cependant, dans l'attente de la conclusion définitive de l'avenant annuel 2010 de l'association et afin de ne pas pénaliser cette dernière dans son fonctionnement, il est proposé de verser un deuxième acompte de **120 177 €** qui viendra en déduction de la subvention globale de fonctionnement, au titre de l'année 2010.

Cette subvention sera imputée sur le chapitre budgétaire : 65.310 6574

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°6 à la convention souscrite avec le CAMJI ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer et à verser au CAMJI, un deuxième acompte de 120 177 € qui viendra en déduction de la subvention qui lui sera allouée au titre de l'année 2010, conformément aux dispositions mentionnées dans l'avenant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Nicolas MARJAULT